

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 30 novembre 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

### Séance des 16, 17, 18 et 19 novembre 2021

**2021 V. 362** Vœu relatif à l'adaptation de la dénomination existante de la rue l'Alboni et du Square Alboni en rue et square Marietta Alboni.

-----

### Le Conseil de Paris,

Considérant l'ambition de féminisation de l'espace public parisien permettant d'accroître la visibilité des femmes ayant participé au rayonnement de notre ville ;

Considérant qu'à Paris, seules 12% des rues, 2% des stations de métro, 20% des écoles, et 80 espaces verts sur 500 portent des noms de femmes, alors que la population parisienne féminine est évaluée à 53% ;

Considérant que la rue de l'Alboni et le Square Alboni dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris font référence à Marietta Alboni, cantatrice italienne du XIX<sup>e</sup> siècle considérée comme l'une des plus grandes contraltos de l'histoire de l'opéra et qui s'est produite dans les plus grandes villes d'Europe, dont Paris où elle vécut à partir de 1847 et joua dans tous les théâtres et à l'Opéra de Paris ;

Considérant qu'à sa mort, Marietta Alboni, enterrée au cimetière du Père Lachaise, légua des sommes importantes à la Ville de Paris et à l'Assistance publique ;

Considérant que le Conservatoire du 15<sup>e</sup> arrondissement est déjà nommé en son honneur ;

Considérant que de plus en plus de rues et places parisiennes connaissent le même processus d'ajout du prénom à la suite de votes à l'unanimité du Conseil de Paris ;

Sur proposition de Hanna SEBBAH et les élus du groupe Indépendants et Progressistes ;

Émet le vœu que :

La Maire de Paris modifie la dénomination actuelle de la rue de l'Alboni et du Square Alboni afin qu'ils deviennent la rue Marietta Alboni et le Square Marietta Alboni.